

## Relations OTAN-Afghanistan

### Relations OTAN-Afghanistan

L'OTAN attache une grande importance à la sécurité et à la stabilité à long terme en Afghanistan. Son soutien à ce pays se concentre sur trois grands domaines :

- la mission Resolute Support (RSM) de formation, de conseil et d'assistance dirigée par l'OTAN au profit des forces et des institutions de sécurité afghanes ;
- le financement des forces de sécurité afghanes dans le cadre de l'action menée plus largement au niveau international ;
- et le partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan, développé conjointement avec le gouvernement afghan.

### Mission Resolute Support

Resolute Support est une mission non combattante dirigée par l'OTAN. Elle a été lancée le 1er janvier 2015, après l'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) dirigée par l'OTAN et la prise en charge complète de la sécurité par les forces de défense et de sécurité nationales afghanes (ANDSF). La mission a été mise sur pied à l'invitation du gouvernement afghan et conformément aux dispositions de la résolution 2189 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2014. Elle a pour but d'aider les forces et les institutions de sécurité afghanes à développer les capacités qui leur permettront de défendre le pays et de protéger la population de manière durable. La mission Resolute Support compte actuellement un effectif de près de 10 000 hommes issus de 36 pays membres ou partenaires de l'OTAN et répartis entre un pôle principal (Kaboul/Bagram) et quatre satellites (Mazar-i-Charif dans le nord, Herat dans l'ouest, Kandahar dans le sud et Laghman dans l'est). Elle prend la forme d'activités de formation, de conseil et d'assistance menées à l'appui de la feuille de route du gouvernement afghan pour la sécurité (lancée en 2017), dont l'objectif est d'accroître l'efficacité et la redevabilité des forces et des institutions de sécurité afghanes. Cette feuille de route porte sur le développement de l'aptitude au commandement, les capacités de combat (l'accent étant mis sur les forces d'opérations spéciales et sur l'armée de l'air afghanes), l'unité de commandement et la lutte contre la corruption.

La mission assume des fonctions de soutien dans divers domaines, et notamment la planification opérationnelle, l'élaboration du budget, le processus de génération de force, la gestion et le développement du personnel, le maintien en puissance logistique, et le contrôle civil pour garantir que les forces et les institutions de sécurité afghanes agissent dans le respect de l'état de droit et de la bonne gouvernance.

Les membres de la mission Resolute Support travaillent principalement au sein des ministères en charge de la sécurité ainsi qu'avec l'armée de terre, l'armée de l'air, les opérations spéciales et les forces de police. Le commandant de la mission a une certaine latitude quant à l'utilisation des personnels et des moyens mis à sa disposition. Cette souplesse est gage d'une efficacité optimale dans la conduite des activités de formation, de conseil et d'assistance, là où elles sont le plus nécessaires.

Le cadre juridique de la mission Resolute Support est fixé par une convention sur le statut des forces (SOFA), qui a été signée à Kaboul par le président afghan et par le haut représentant civil de l'OTAN en Afghanistan, puis ratifiée par le Parlement afghan fin 2014. La SOFA en question définit les conditions dans lesquelles les forces des pays membres et des pays partenaires de l'OTAN sont déployées en Afghanistan pour la mission Resolute Support, ainsi que les activités qu'elles devront y mener à ce titre.

Au sommet de l'OTAN qu'ils ont tenu à Bruxelles en juillet 2018, les dirigeants des pays de l'OTAN et les partenaires d'opération de Resolute Support ont décidé de maintenir la mission Resolute Support jusqu'à ce que la situation justifie un ajustement de la mission. Cette approche conditionnelle a été réaffirmée à la réunion des dirigeants des pays de l'OTAN tenue à Londres en décembre 2019, à la réunion des ministres de la Défense de tous les pays de l'OTAN et pays partenaires d'opération de Resolute Support en février 2020, ainsi qu'aux réunions de juin et d'octobre 2020 des ministres de la Défense des pays de l'OTAN.

Suite à la publication d'une déclaration conjointe entre les États-Unis et la République islamique d'Afghanistan et à la signature d'un accord entre les États-Unis et les talibans fin février 2020, les pays de l'OTAN et les pays partenaires ont décidé – à l'appui du processus de paix – de réduire la présence de leurs troupes en Afghanistan. Ils continueront à se consulter sur l'avenir de la mission Resolute Support.



Le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg et le président de la République islamique d'Afghanistan Ashraf Ghani à Kaboul, en novembre 2018.



Le général Austin Miller, commandant de la mission Resolute Support dirigée par l'OTAN, au quartier-général de la mission à Kaboul.



Entraînement des forces d'opérations spéciales afghanes.



Entraînement de futures policières afghanes.



L'ancien secrétaire général de l'OTAN Anders Fogh Rasmussen et l'ancien président de la République islamique d'Afghanistan Hamid Karzaï signent la déclaration sur un partenariat durable entre l'OTAN et l'Afghanistan au sommet de l'OTAN à Lisbonne, en novembre 2010.



Le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg rencontre les ministres afghans chargés de la sécurité, en compagnie du président du Comité militaire de l'OTAN, le général d'armée aérienne Stuart William Peach, de l'ancien commandant suprême des forces alliées en Europe, le général Curtis Michael Scaparrotti, et du commandant de la mission Resolute Support dirigée par l'OTAN, le général Austin S. Miller, à Kaboul, en novembre 2018.

## Soutien financier des forces de sécurité afghanes

C'est au gouvernement afghan qu'incombe la responsabilité du soutien financier des forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Au sommet de Chicago en 2012, les autorités afghanes ont accepté d'apporter au moins 500 millions de dollars par an dans un premier temps, leur contribution devant augmenter progressivement au fil du temps. Parallèlement, les pays membres et les pays partenaires de l'OTAN continuent de jouer un rôle de premier plan pour ce qui est d'assurer le soutien financier des forces de défense et de sécurité nationales afghanes. Cet effort repose principalement sur le fonds d'affectation spéciale pour l'armée nationale afghane (ANA), géré par l'OTAN et établi en 2007, qui est l'un des trois mécanismes de financement permettant à la communauté internationale de fournir son soutien financier aux forces et institutions de sécurité afghanes. Les deux autres mécanismes sont le fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan (LOTFA), administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), et l'« Afghanistan Security Forces Fund » (ASFF) des États-Unis (mécanisme bilatéral). Le LOTFA sert à payer les salaires des policiers et du personnel pénitentiaire et à développer les capacités du ministère afghan de l'Intérieur et de la police. Suite à la décision prise au sommet de l'OTAN à Chicago, le fonds d'affectation spéciale pour l'ANA a été adapté afin d'en renforcer la souplesse, la transparence et l'efficacité financière, et de garantir un meilleur respect de l'obligation de rendre compte.

Au sommet de Varsovie, les 8 et 9 juillet 2016, les Alliés et les partenaires d'opération de la mission Resolute Support se sont engagés à fournir un soutien financier aux forces de sécurité afghanes, et ce jusque fin 2020, dans le cadre du soutien de la communauté internationale dans son ensemble. Les autorités afghanes s'attacheront à maintenir et à accroître les contributions financières à l'appui de l'armée et des forces de police du pays. Au sommet de l'OTAN tenu les 11 et 12 juin 2018 à Bruxelles, les Alliés et les partenaires ont confirmé leur engagement à continuer d'apporter un soutien financier aux forces de sécurité afghanes jusque fin 2024. Cet engagement a été réaffirmé à la réunion des dirigeants des pays de l'Alliance tenue à Londres en décembre 2019, à la réunion des ministres de la Défense de tous les pays de l'OTAN et pays partenaires d'opération de Resolute Support en février 2020, ainsi qu'aux réunions de juin et d'octobre 2020 des ministres de la Défense des pays de l'OTAN. À la dernière réunion plénière du Conseil d'administration du fonds d'affectation spéciale pour l'ANA, qui s'est tenue en octobre 2020, les donateurs ont confirmé les engagements pris pour 2021, et ils ont également confirmé qu'ils étaient prêts à maintenir leur soutien financier jusqu'en 2024.

À la date du 8 mars 2021, le total des contributions apportées au fonds d'affectation spéciale depuis sa création, en 2007, dépasse les 3,4 milliards de dollars. Le fonds d'affectation spéciale pour l'ANA est ouvert aux contributions de la communauté internationale dans son ensemble.

## Partenariat durable OTAN-Afghanistan

Le partenariat durable concrétise le partenariat politique de l'OTAN avec l'Afghanistan. Il a été établi en 2010 au sommet que l'OTAN a tenu à Lisbonne. Au sommet de Varsovie, en 2016, les Alliés ont décidé de renforcer et d'améliorer le partenariat, dans le cadre et en complément de la mission Resolute Support, au travers du dialogue politique et de la coopération pratique. Le partenariat durable confirme l'importance stratégique de l'engagement de l'OTAN en Afghanistan et met en relief l'engagement envers les partenariats mondiaux dont il est question dans le concept stratégique 2010 de l'OTAN. Dans ce cadre, des activités spécifiques sont menées, y compris des ateliers sur la formation à la défense et sur l'amélioration de la gouvernance au sein des structures de défense nationales afghanes. À plus long terme, un partenariat traditionnel avec l'Afghanistan reste l'objectif de l'Organisation. L'OTAN et ses partenaires maintiennent leur engagement à l'égard de l'Afghanistan et du peuple afghan, c'est pourquoi ils continuent d'appuyer les efforts déployés par les Afghans pour un avenir stable et sûr dans le cadre de l'action menée plus largement par la communauté internationale.

**Division Diplomatie publique (PDD) – Section Presse et médias**

**Tél. : +32 2 707 5041**

**E-mail : [moc@hq.nato.int](mailto:moc@hq.nato.int)**

**Suivez-nous sur : [@NATOpress](https://twitter.com/NATOpress)**

**[www.nato.int](http://www.nato.int)**